

Suivi des recommandations du Comité Technique spécial Musées de la direction générale des patrimoines du 27 janvier 2016

<u>Analyse et préconisation du comité</u>	<u>Suivi</u>
<p>1) Point relatif à la situation des personnels du SCN Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale des musées de France (SBADG) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – projet de reprise de la mission de soutien au réseau des bibliothèques du SBADG par le SCN C2RMF (pour avis) ; – projet de rattachement du Centre de documentation au Bureau de la diffusion numérique des collections / Sous-direction des collections / Service des musées de France / DGP (pour information). 	<p>La présidente du CT propose de réaliser un point de suivi général courant 2016. Point inscrit à l'ordre du jour de cette séance.</p>
<p>2) Point formation continue à la DGP : bilan de l'année 2015, offre de formation 2016 (pour information).</p> <p>Suite au départ en retraite d'une collaboratrice au sein du DFST, Sud mentionne qu'un tuilage avait été évoqué.</p>	<p>En raison du départ à la retraite de l'agent responsable des formations des personnels ASM, un nouvel agent est arrivé au mois de septembre 2016 et a pu bénéficier d'une période de tuilage.</p>
<p>3) Point emplois dans les musées (suite du CT spécial Musées du 3 décembre 2015) (pour information).</p> <p>Sud demande la répartition des contractuels dans les différentes filières.</p> <p>A l'instar du point emploi proposé au CT spécial Musées du 27 janvier 2016, la CFDT souhaiterait un nouveau tableau prenant en compte les titres 3 dans chaque établissement.</p>	<p>L'administration indique que l'exercice pourra être conduit lors d'un prochain CT.</p>